

Utiliser de manière autonome télépac

Objectifs

Etre capable de faire sa déclaration PAC annuelle

Pré-requis

Être en activité et avoir un numéro PACAGE

Contenu

Le temps de la déclaration PAC est un moment important dans la vie d'une ferme. Les montants d'aide calculés et les contrôles effectués reposent sur les éléments renseignés lors de la déclaration sur Télépac.

Tous les agriculteurs ne souhaitent pas déléguer cette responsabilité à un prestataire moyennant rémunération. L'autonomie sur sa déclaration est cependant difficile suite à une complexification continue de la Politique Agricole Commune et à ses réformes régulières.

La déclaration des surfaces est exigeante, précise et nécessite l'utilisation d'un outil spécifique, ainsi la formation est conçue dans le but de :

- Maîtriser le fonctionnement de la PAC et de l'outil Télépac
- Savoir utiliser les fonctionnalités du logiciel cartographique de Télépac

Il est demandé aux participants d'amener leur ordinateur qui devra pouvoir se connecter au wifi. L'Adear pourra fournir quelques ordinateurs aux stagiaires n'ayant pas d'ordinateur portable.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 03/04/2018

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 15€

Plus de renseignements

Responsable de stage : Lucie Guillet

adear11.lg@jeminstallepaysan.org

Adear 11

Maison Paysanne

12 rue des Genêts

11 300

Limoux

Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

10 avr 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

CFPPA de Carcassonne (Dans l'enceinte du lycée Charlemagne) Route de Saint Hilaire
11000 Carcassonne

Entreprise CAP'LEA : déclaration PAC et formation PAC
Ingénieur en agriculture

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____